

Des garderies au XIX^e siècle : Les salles d'asile des Soeurs Grises à Montréal

Micheline Dumont-Johnson

Volume 34, numéro 1, juin 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/303836ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/303836ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dumont-Johnson, M. (1980). Des garderies au XIX^e siècle : Les salles d'asile des Soeurs Grises à Montréal. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 34(1), 27–55. <https://doi.org/10.7202/303836ar>

DES GARDERIES AU XIX^e SIÈCLE: LES SALLES D'ASILE DES SOEURS GRISES À MONTRÉAL

MICHELINE DUMONT-JOHNSON
*Département d'histoire
Université de Sherbrooke*

LES SALLES D'ASILE: UNE INSTITUTION FRANÇAISE

Dès le début de la révolution industrielle, diverses initiatives avaient été tentées pour accueillir les enfants de la classe ouvrière: crèches, salles d'hospitalité, «écoles à tricoter»¹. En France, apparaît, au début du dix-neuvième siècle, une institution nouvelle: la salle d'asile. «La salle d'asile est un établissement qui reçoit et occupe les enfants de 2 à 7 ans lorsque leurs parents sont dans l'incapacité de les garder à la maison parce qu'ils travaillent à l'extérieur.»² La première salle d'asile est ouverte, rue du Bac à Paris, en 1825, sur le modèle des «infant schools» implantées à New Lamark à l'instigation de Robert Owen et développées en Angleterre par James Buchanan. Sa fondatrice, Mme de Pastoret aidée de M. Denys Cochin, maire du 12^e arrondissement, emprunte les méthodes de Buchanan et très vite, l'entreprise est imitée. On trouve, en 1836, 102 salles d'asile en France dont 24 à Paris.

La salle d'asile était perçue comme un établissement charitable et se trouvait le plus souvent gérée par des comités de dames, mais parfois aussi par les communes. En 1835, le contrôle des salles d'asile est confié à l'inspection primaire, et l'État en reconnaît l'existence légale par une ordonnance royale le 22 décembre 1837. Suivent alors un ensemble de règlements, de procédures, visant à uniformiser les programmes d'exercices et les critères d'admission. Le système des salles d'asile est doté d'une pédagogie spécifique, en 1846, grâce à

¹ *Encyclopédie pratique de l'éducation en France* (Paris, Institut Pédagogique National, 1960), 97, 98, 579-582. La présente section est basée sur cet ouvrage.

² *La Grande Encyclopédie. Inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts* (Paris, 1880-1902). Voir Tome IV: *Asile*, III; Tome XV: *École*.

Marie Pape-Charpentier³, d'un système d'inspection et il suscite la publication de journaux⁴.

À partir de 1848, toutefois, un mouvement est amorcé pour faire de la salle d'asile, non plus un établissement charitable mais une oeuvre d'éducation. Les gouvernements français successifs tentent d'en modifier l'appellation et la structure par des législations variées, mais ce n'est qu'en janvier 1887 qu'un décret organique précise que la salle d'asile portera le nom d'école maternelle et fera partie intégrante du système d'enseignement public⁵. Cette décision était contemporaine de la diffusion, en France, des livres et des idées de Friedrich Froebel, éducateur allemand qui avait lancé les *Kindergarten*⁶. Dès lors, toute la formation pré-scolaire se développera d'une manière autonome, en se dégageant progressivement des bonnes intentions charitables des initiateurs des salles d'asile.

IMPLANTATION DES SALLES D'ASILE À MONTRÉAL

C'est le sulpicien Victor Rousselot qui a pris l'initiative d'implanter à Montréal la première salle d'asile. Il persuade les soeurs de collaborer à son projet. Les Soeurs Grises possèdent dans le quartier Saint-Antoine, l'Hospice Saint-Joseph situé entre les rues Bonaventure (Saint-Jacques), du Cimetière (Cathédrale) et Saint-Antoine. Cette maison abrite déjà des vieillards, des malades, des orphelines et une école, et on y ajoutera une aile nouvelle pour accueillir les enfants. Dès avril 1858, M. Rousselot dirige lui-même les «exercices» des salles d'asile avec les orphelines de l'institution, afin d'initier les religieuses à leur rôle, et d'informer le public de l'existence de cette oeuvre charitable. Il s'occupe en juillet 1858 «de la construction d'une vaste salle d'asile de 116 pieds de longueur sur 40 de largeur, à 2 étages»⁷. De nombreux bazars contribuent à financer l'entreprise. On pense à planter des arbres pour que les enfants aient de

³ Marie Pape-Charpentier, *Conseils aux Directrices des salles d'asile* (Hachette, 1846). — *Conseils sur la direction des salles d'asile* (Hachette, 1872). — *Jeux, gymnastiques avec chants pour les enfants des salles d'asile* (Paris, Hachette, 1881).

⁴ *L'ami de l'enfance. Le Bulletin des Crèches*, cité dans le *Journal de l'Instruction publique* (octobre 1858).

⁵ *Encyclopédie pratique de l'éducation en France*, op. cit.

⁶ E. Beaupin, *Les «Jardins d'enfants» et le problème de l'Éducation* (Paris, Bloud et Gay, 1914), 63 p.

⁷ *Journal de la salle d'asile Saint-Joseph*, Montréal, 1859-1902, tenu par Soeur Julie Gaudry. ASGM, *Fonds de l'Hospice Saint-Joseph*, cartable de la salle d'asile Saint-Joseph. Une copie dactylographiée de cet important manuscrit a été faite par S. Gabrielle Caron en 1972. C'est cette copie qui est citée. Désormais, *Journal*, 2.

l'ombre en été⁸. En juin, après l'inauguration par Mgr Bourget, on accueille les premiers enfants du quartier, au nombre de trente-trois. En quelques jours, la clientèle dépasse le nombre de cent. À la fin de juillet, les religieuses reçoivent les ouvrages et le matériel des salles d'asile que M. Rousselot a fait venir de France⁹. Désormais, l'oeuvre sera poursuivie par les Soeurs Grises elles-mêmes, et surtout par la pionnière, Soeur Julie Gaudry.

L'oeuvre répondait à un besoin véritable. En 1861, une seconde salle d'asile est ouverte rue Sainte-Catherine: Nazareth¹⁰. En 1868, la salle d'asile Bethléem ouvre ses portes rue Richmond¹¹. Des centaines d'enfants fréquentent quotidiennement ces trois salles d'asile. Mais après 1880, les quartiers ouvriers se sont déplacés vers les faubourgs. Les Soeurs Grises fondent alors deux nouvelles salles d'asile, celle de Saint-Henri en 1885, rue Saint-Pierre, à la demande du Curé Décarie¹² et celle de Sainte-Cunégonde en 1889, rue Atwater, attenante à l'hospice du Château Brewster¹³. En 1900, on compte donc à Montréal cinq salles d'asile tenues par les Soeurs Grises. Il s'en trouve une sixième, rue de la Visitation, la salle d'asile Saint-Vincent-de-Paul, dirigée depuis 1860 par les Soeurs de la Providence¹⁴.

Toutefois, le phénomène n'est pas exclusif à la ville de Montréal. Les Soeurs Grises tiennent des salles d'asile à Longueuil et à Saint-Jean¹⁵ et les annuaires du temps permettent de penser que des institutions similaires existent également à Québec, à Saint-Jérôme,

⁸ *Journal*, 3.

⁹ Il ne m'a pas été possible de retrouver ces ouvrages chez les Soeurs Grises. Ils ont été vraisemblablement détruits par l'usage.

¹⁰ Cette initiative est également due à Victor Rousselot. L'asile Nazareth abrite de plus une aile pour les aveugles. ASGM, *Fonds Nazareth*: historique de la fondation.

¹¹ ASGM, *Fonds Bethléem*: historique de la fondation.

¹² ASGM, *Fonds Asile Saint-Henri*: historique de la fondation.

¹³ ASGM, *Fonds Asile Sainte-Cunégonde*: historique de la fondation.

¹⁴ *Le Diocèse de Montréal à la fin du XIX^e siècle* (Montréal). Le *Journal* de Soeur Gaudry nous apprend, qu'en septembre 1862, deux soeurs de la Providence sont venues à la salle d'asile Saint-Joseph apprendre la méthode des salles d'asile (p. 69). Je n'ai pas étudié en détails les archives de cette institution.

¹⁵ ASGM, *Salles d'Asile tenues par les Soeurs de la charité de Montréal, dites vulgairement Soeurs-Grises, dans la ville et le diocèse de Montréal*, Janvier 1878, 2. Prospectus distribué par les Soeurs Grises au XIX^e siècle. La salle d'asile de Saint-Jean a été fondée par Soeur Julie Gaudry.

à Saint-Hyacinthe et à Sorel¹⁶. Mais seules les cinq salles d'asile des Soeurs Grises à Montréal sont examinées ici.

LA SALLE D'ASILE: OEUVRE D'ASSISTANCE OU D'ÉDUCATION

Dès 1860, la salle d'asile était donc une réalité montréalaise. Rattachée directement au modèle français, elle se trouvait à bénéficier d'un cadre pédagogique déjà structuré qui pouvait en faire véritablement une oeuvre d'éducation pré-scolaire. Toutefois, le cadre institutionnel et historique qui a présidé à son développement s'est trouvé à maintenir la salle d'asile dans la catégorie des oeuvres d'assistance.

Susan Cross a déjà rappelé, en 1972, dans *The neglected Majority*, l'existence de cette oeuvre aujourd'hui oubliée, attestant la participation des mères de famille montréalaises au marché du travail¹⁷. Peut-on connaître les conditions concrètes de la vie dans les salles d'asile? D'autre part, est-il possible d'expliquer comment et pourquoi cette institution a disparu de la scène montréalaise autour de 1920?

Les documents conservés aux archives des Soeurs Grises de Montréal permettent un coup d'oeil privilégié sur les salles d'asile. Le journal de Soeur Julie Gaudry, la co-fondatrice, est une description détaillée de la vie quotidienne à la salle d'asile Saint-Joseph.

¹⁶ Si on en croit la compilation faite par Mme Thibaudeau dans *Les femmes du Canada, leur vie, leurs oeuvres* (Ottawa, 1900), 350-357. Je n'ai pu vérifier dans les archives l'existence de ces salles d'asile dans les villes mentionnées, car elles sont dues à l'initiative des communautés issues de la maison de Montréal, Soeurs de la Charité de Québec et Soeurs Grises de Saint-Hyacinthe. Le *Canada ecclésiastique* les mentionne également.

¹⁷ Suzanne D. Cross, «The Neglected Majority: the changing Role of Women in 19th Century Montreal», communication présentée à la Société historique du Canada à Kingston en juin 1973. Le texte en a été publié dans *Histoire sociale / Social History*, VI, (novembre 1973): 202-223 et dans *The Neglected Majority, «Essays in canadian women's history»*, édité par Susan Trofimenkoff et Allison Prentice (Toronto, McClelland and Stewart, 1977), 66-86. Il a été traduit dans *Les femmes dans la société québécoise*, «Études d'histoire du Québec», édité par Marie Lavigne et Yolande Pinard (Le Boréal-Express, 1978), 33-59.

Soeur Julie Gaudry¹⁸ n'est pas banale. Reprenant son journal après une absence de 23 ans, elle écrit : « Pas une ligne a été écrite dans ce journal. Si c'est humilité, c'est je pense, plus admirable qu'imitable. Si c'est indifférence, c'est vraiment regrettable. »¹⁹ Sous sa plume énergique, on découvre le cadre de vie des « petits enfants », comme elle les appelle, et les objectifs de leurs éducatrices, les « asiliennes ».

Par ailleurs, le Registre des admissions de la salle d'asile Saint-Joseph, grand album de 44 cm par 28 cm, tenu de 1859 à 1869, nous renseigne sur l'âge, le sexe, la durée de séjour, le domicile et l'occupation des parents des centaines d'enfants qui sont passés par la salle d'asile Saint-Joseph. Ces deux sources, ainsi que chacun des fonds relatifs à chaque salle d'asile, constituent la base documentaire du présent travail. Il y a peut-être un risque à ne considérer qu'un seul fonds d'archives pour étudier une institution. L'absence de documents descriptifs en provenance d'autres sources oblige à cette contrainte méthodologique.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE DES SALLES D'ASILE

L'objectif de la salle d'asile est précisé dans de nombreux documents. « Les salles d'asile sont des établissements d'éducation où les enfants des deux sexes de trois à sept ans reçoivent les soins que réclame leur développement moral et physique. Le but principal de cette oeuvre est de donner aux parents de la classe peu aisée la libre disposition de leurs journées afin qu'ils puissent se livrer à un travail fructueux pour la famille. »²⁰ C'est ce que proclame la brochure publicitaire des Soeurs Grises en 1878. Vingt ans plus tôt, J.-O. Chauveau, dans le *Journal de l'Instruction Publique*, avant même l'éta-

¹⁸ Soeur Julie Gaudry, s.g.m., 1831-1910. Cette religieuse s'est signalée par ses nombreuses responsabilités : 1854 : fondatrice de l'Asile Saint-Joseph ; 1859 : co-fondatrice de la salle d'asile Saint-Joseph ; 1861 : co-fondatrice de la salle d'asile Nazareth ; 1868 : fondatrice de la salle d'asile de Saint-Jean ; 1869 à 1879 : supérieure du Protectorat Lawrence aux États-Unis ; (Julie Gaudry avait vécu de 1837 à 1848 aux États-Unis avec sa famille) 1879-1887 : responsable du remboursement de la dette du *City Orphan Asylum* de Salem. En 1900, elle va défendre, avec succès, à Salem, les intérêts de la Communauté dans le procès qui oppose cette dernière à l'évêque de Salem. ASGM, *Notice nécrologique de Soeur Julie Gaudry*.

¹⁹ *Journal*, 138. Le *Journal* de Soeur Julie Gaudry couvre les périodes suivantes : 2 juin 1859- 8 sept. 1865 ; 23 janvier 1888- 12 janvier 1891 ; 26 novembre 1895- 5 juillet 1902. Les autres sources utilisées, *Le Canada ecclésiastique*, *Les femmes du Canada*, *Le Diocèse de Montréal à la fin du XIX^e siècle*, tous documents déjà cités, ne permettent pas d'examiner la vie à l'intérieur des salles d'asile.

²⁰ ASGM, Salles d'asile tenues..., *op. cit.*, 1.

blissement de la première salle d'asile, disait la même chose : « Combien d'accidents sont causés parce que de pauvres femmes, obligées de laisser leur demeure pour gagner le pain de leurs familles, ont abandonné le soin d'enfants encore au berceau à d'autres enfants trop jeunes pour pouvoir être chargés d'une telle responsabilité. »²¹ Quelques mois à peine après l'ouverture de la salle d'asile Saint-Joseph, un nouvel article rappelle : « On ne peut s'empêcher de suite de songer au contraste que (les enfants) présentent avec ceux que l'on rencontre, ou plutôt que l'on rencontrait naguère par grandes bandes, avant l'établissement des nombreuses écoles de Montréal, dans les rues de cette ville. »²² C'est le même motif qu'invoque le curé Rémi-Clotaire Décarie, en 1885, pour réclamer la présence des Soeurs Grises dans sa paroisse : « Les petits : ceux non encore d'âge à suivre le règlement d'une classe, ceux dont la mère allait en journée pour gagner le pain de la famille, qui en raison de l'exiguïté du local avaient la rue pour partage. »²³ M. le curé Décarie prétendait, à la blague, qu'il n'avait qu'à lever une planche du trottoir pour qu'il en sorte... des enfants et le sort de tant d'enfants laissés sans surveillance justifiait à ses yeux la fondation d'une nouvelle salle d'asile.

Il est donc certain que la clientèle des salles d'asile est constituée d'enfants de 3 à 7 ans qui la fréquentent durant le jour, soit parce que leur mère est au travail, soit parce que leur logis est trop exigü. « En général, ce sont des enfants d'honnêtes et pauvres ouvriers et journaliers du voisinage (qui) arrivent chaque matin avec leur petit panier où se trouve proprement arrangé ce que leurs parents ont pu leur donner pour le dîner. Ils repartent le soir et on nous assure que le lendemain, c'est à qui sera le premier au rendez-vous tant les exercices variés de la salle d'asile ont d'attrait pour eux. »²⁴

Dès la fondation, le caractère charitable de l'institution, recueillir les enfants des ouvriers durant le jour, est jumelé à un réel souci d'éducation : « préserver l'innocence des petits enfants, développer leur intelligence, former leur coeur à la vertu et favoriser le développement de leurs forces physiques. »²⁵ Soeur Julie Gaudry

²¹ « Les premières salles d'asile et les premières crèches en Canada », dans *Journal de l'Instruction publique*, II, 10 (octobre 1958) : 184-185.

²² « Une visite à la salle d'asile », dans *ibidem*, III, 9 (septembre 1959) : 162-163.

²³ ASGM, *Fonds Asile Saint-Henri* : Historique de la fondation, doc. 3. (*Ancien Journal*, vol. 1).

²⁴ « Une visite à la salle d'asile », *op. cit.*

²⁵ ASGM, *Fonds Asile Saint-Joseph*, reproduction d'un article paru dans *La Presse* le 11 novembre 1899.

insiste longuement dans son journal sur le caractère éducatif de la salle d'asile :

Les salles d'asile ne sont pas des écoles ; ce qu'il faut y faire par-dessus tout, et pour ainsi dire uniquement, c'est de l'*Éducation*. C'est pour cela que les salles d'asile sont fondées et tous ceux qui voient, dans cet (*sic*) institution autre chose que l'éducation, n'en comprennent ni le but, ni les moyens. L'instruction ne peut, et ne doit être, que tout à fait secondaire ; elle n'est qu'un des mille moyens si heureusement choisis et employés, pour occuper l'esprit des enfants. De deux à six ans, l'intelligence de l'enfant doit être développée d'une manière générale dans l'ordre d'idées, qui lui apprennent la vie, qui lui fassent des habitudes honnêtes, qui lui tracent une ligne de conduite *sûre* pour l'avenir, il ne s'agit pas de faire à l'asile de petits savants, c'est surtout à leur intelligence, qu'il faut s'adresser ; ce à quoi il faut tendre continuellement, c'est à profiter de ces premières années, encore vierges de mauvaises impressions pour développer tout ce qui est bien dans les instincts de l'enfance, et empêcher le mal de prendre place dans son cœur, et dans son esprit. Il est donc nécessaire de conserver à l'asile son caractère véritable. Il ne faut pas que les asiles deviennent de petites écoles. (...) L'enseignement de l'école est sérieux et calme ; l'enseignement de l'asile est joyeux et animé. On voit donc que les deux méthodes reposent sur deux principes entièrement différents, et qu'il est essentiel de ne pas confondre. À l'Asile, c'est le développement sans contrainte, de tous les bons instincts que la Providence a placé (*sic*) au cœur de sa créature ; à l'école ce sont les habitudes sociales auxquelles il faut plier le caractère de l'enfant. Ce qui est bon pour l'un est nécessairement détestable pour l'autre ; et par conséquent les instruments du second enseignement, si opposé au premier, ne peuvent que nuire à l'application de la Méthode si judicieusement choisie pour les salles d'asiles, si bien appropriée aux besoins intellectuels, moraux et physiques des enfants qu'on y reçoit.²⁶

De là l'importance du mobilier : jeux pour les garçons : gymnases, bascules, cordes à noeuds, fusils pour exercices militaires, kèpis français, canons, tambours, instruments de musique en cuivre, chapeaux chinois ; jeux pour les filles : jeux d'adresse, cerceaux à baguette, volants, balles, poupées, bodquins (*sic*), cordes à sauter, dominos²⁷. Le matériel didactique est considérable : images saintes ; armoires renfermant de petits animaux empaillés, des coquillages ;

²⁶ *Journal...*, 11-12.

²⁷ *Journal*, 10.

gravures d'histoire sainte et d'histoire naturelle; mappemonde; tableaux illustrant les chiffres romains et arabes, les lettres majuscules et minuscules; méthode de lecture basée sur 18 sons et 18 articulations; ardoises ordinaires et ardoises gravées pour les tout petits; lettres et chiffres mobiles de grandes dimensions; figures géométriques en bois; bouliers compteurs; tableaux noirs et craies; porte-gravures, pendule²⁸. Dès le début, la salle d'asile est dotée d'un harmonium. Une salle est disposée en dix gradins où s'installent les enfants. Tout autour des petits bancs. Un grand pupitre sert à la lecture collective. Deux petits lits de camp sur lesquels les petits enfants qui s'endorment sur l'estrade sont couchés. Un préau contient des lavabos, des crochets pour les éponges, des gobelets, des seaux, des tablettes pour recevoir les paniers, des crochets pour suspendre les vêtements, des bancs et des tables provisoires pour les repas²⁹. Toutes les salles d'asile seront construites sur ce modèle.

LA VIE QUOTIDIENNE À LA SALLE D'ASILE

Le climat de la salle d'asile est-il «joyeux et animé» comme le proclame Soeur Gaudry? Plusieurs remarques de son journal le laissent croire. Elle note avec laconisme les jours où les enfants sont «bien disposés» et ceux où ils sont «turbulents», «peu disposés au silence»³⁰; les jours où, «quand il est impossible de les tenir immobiles sur leurs bancs», on les laisse bouger car «cela aurait été exercé (*sic*) une trop grande cruauté sur ces chers petits»³¹. Parfois on les a laissés «jouer, chanter, danser tant qu'ils ont voulu»³²; on distribue de la ture Sainte-Catherine: «tout le monde en a eu à gogo. Lorsqu'ils eurent fini, on peut se figurer qu'ils avaient besoin de se faire débarbouiller: ils étaient de vrais touche-colle»³³; on organise des parades où chacun peut «s'habiller de la manière la plus bizarre possible, chacune (*sic*) à son goût, rien n'est discordant (...) Rien de plus comique que cette procession»³⁴; n'oublions pas non plus les distributions annuelles de prix. Les visiteurs sont frappés «de l'air d'intelligence et de contentement, (...) de tout ce petit monde»³⁵.

²⁸ *Journal*, 10s.

²⁹ *Journal*, 11.

³⁰ *Journal*, *passim*.

³¹ *Journal*, 32.

³² *Journal*, 58.

³³ *Journal*, 151.

³⁴ *Journal*, 162.

³⁵ «Une visite à la salle d'asile», *op. cit.*, 1.

Même la présence des petits enfants à l'église Notre-Dame, lors de funérailles de notables, est une occasion de réjouissances à cause du voyage en berlot³⁶. Mais, on s'en doute, ces circonstances particulières constituent des exceptions.

La vie quotidienne est plutôt caractérisée par la discipline, une discipline, toutefois, d'une extrême variété. Qu'on en juge, avec cette description d'une *Visite à la salle d'asile* par le Surintendant de l'Instruction publique du Bas-Canada :

Quelques instants après, la bonne Soeur de Charité, qui préside aux exercices, frappa un coup avec le livre de bois qui est le grand moniteur de l'école ; et de suite, tous les jeux furent interrompus, on se forma en ligne de chaque côté, militairement et avec un sérieux imperturbable. À un autre coup, on fit volte-face sur toute la ligne et, chacun appuyant les deux mains sur l'épaule de son voisin, la double file se mit en route pour la classe, les plus petits en tête, et tous marquant la mesure au chant d'une de nos bonnes chansons canadiennes (...) Ce n'est pas une des parties les moins amusantes des exercices, que de voir les petits enfants y prendre place avec prestesse et empressement, sans, toutefois, rompre trop promptement les rangs, tant est parfaite leur discipline. En face des gradins se trouve un long pupitre qui sert pour toute la classe. Sur ce pupitre, la Soeur étale, l'une après l'autre, les lettres en bois, que les enfants nomment, ou plutôt, acclament d'une voix unanime, dès qu'ils (*sic*) paraissent puis de même des syllabes, puis de même des mots, puis de même de la phrase toute entière. On ne saurait croire avec quelle rapidité ils apprennent à lire et surtout à prononcer correctement, par cette méthode. Il y a aussi un alphabet-monstre sur un grand tableau appendu à un des murs de la Salle. Près de chaque lettre est cloué un objet dont elle commence le nom. Un petit violon est cloué près de la lettre V ; un petit hibou empaillé près de la lettre H. etc. C'est sur ce tableau que les plus petits enfants apprennent en peu d'instant, et retiennent parfaitement, l'ayant toujours eu sous les yeux, cette formidable chose que l'on appelle A B C, chose qui a arrêté pendant plusieurs mois, peut-être, des intelligences, qui, une fois munies de cette arme, se sont élevées rapidement au plus haut degré.

Une immense mappe-monde aux couleurs très vives fait le pendant du tableau. Un petit garçon a été envoyé à la mappe-monde armé d'une longue baguette qu'il avait peine à porter, mais dont il était tout fier ; il a indiqué les cinq parties du monde, les bornes de quelques-unes des parties de l'Amérique, et

³⁶ *Journal*, 25 et 67.

le cours du fleuve Saint-Laurent. Une petite fille de quatre ans a été appelée au pupitre et elle a rétabli l'ordre dans une phrase dont la maîtresse avait brouillé toutes les lettres. On a compté en chantant, on a compté à l'aide du boulier compteur, en vendant et en achetant des pommes et des oranges, hélas ! imaginaires ; on a répondu avec intelligence à des questions sur le catéchisme et sur la Bible. De temps à autre, toute la classe est invitée, par manière d'exercice gymnastique, à faire une sorte de tapage avec les pieds et les mains, chose dont elle s'acquitte à merveille et qui a l'avantage de chasser le sommeil des paupières qu'il menace d'envahir.³⁷

La plupart des leçons s'apprennent en chantant et les évolutions s'exécutent sur une cadence rythmée. Même le repas se prend en cadence et tous ceux qui y ont assisté s'en souviennent comme d'un spectacle mémorable. Le caractère militaire de ces exercices laisse à penser que le projet pédagogique des salles d'asile était plutôt handicapé. Mais il y a plus.

Les « numéros » que les enfants apprennent sont extrêmement nombreux : réciter tous les comtés du Bas-Canada de Bonaventure à Vaudreuil ; les quatre règles simples ; les verbes chantés, le solfège ; les cinq sens ; exercices de gymnastiques ; les divisions de la terre ; les lunettes ; les petits métiers ; exercices de lecture ; les chiffres mobiles ; les lignes principales en géométrie ; parodie de la fable du corbeau ; voyelles et consonnes ; dialogues du 4^e commandement ; exercices militaires ; etc.³⁸. C'est à dessein qu'on peut utiliser le terme « numéro » car c'est bien de cela qu'il s'agit, et nullement d'un réel apprentissage de toutes ces notions hétéroclites. On peut même se demander comment quelques religieuses pouvaient arriver à obtenir de tels résultats, avec de si petits enfants. Soeur Gaudry elle-même n'est pas dupe. Elle note toutes les erreurs d'exécution, les variations dans les performances, la nécessité des revisions fréquentes et surtout la patience dont les asiliennes doivent faire preuve³⁹. Au demeurant, les « numéros » se répètent d'une journée à l'autre et il est bien évident qu'ils ne sont appris que par mémorisation mécanique. Après plusieurs mois de répétitions quotidiennes on conçoit qu'ils « soient connus sur le bout des doigts ».

Le 23 mars 1898, Mgr Paul Bruchési, qui fréquenta la salle d'asile durant son enfance (son père est épicier), fait une visite à son

³⁷ « Une visite à la salle d'asile », *op. cit.*, 2-3.

³⁸ *Journal, passim.*

³⁹ *Journal*, 25, 26, 37, 43, 46, 50, 82, 92.

«alma mater». «Il est à remarquer, note le journaliste présent, que ces mêmes exercices se faisaient aux jours de l'enfance de monseigneur.»⁴⁰ Cette permanence à elle seule est bien significative.

Par ailleurs, on distingue les «grands» (de 4 à 6 ans) et les «petits» (de 2 et 3 ans) et on utilise des «moniteurs» choisis parmi les plus habiles et les plus grands⁴¹. Chose certaine, les enfants ne savent ni lire ni écrire quand ils quittent la salle d'asile: «Les écoles primaires (...) se réjouissent hautement de voir monter sur leurs bancs des élèves sortant des salles d'asile, façonnés par des exercices de plusieurs années à des occupations régulières, à une prompte obéissance, à une douce confraternité; elles sont heureuses (...) de recevoir des élèves habitués à la soumission envers les maîtres.»⁴² Cette insistance sur la soumission en dit long sur le climat réel qui devait régner dans les salles d'asile.

De plus, ces leçons semblent accompagnées également de travail manuel. Installés sur les gradins, les enfants «font de la charpie»⁴³ ou «parfillent de la laine»⁴⁴. Il a été impossible d'obtenir d'autres renseignements que ces brèves inscriptions sur le travail manuel des enfants. Était-il exceptionnel? Chose certaine, il ne figure pas à l'horaire du prospectus publicitaire:

TABLEAU 1

Exercices d'une journée à la salle d'asile

De 7 h 30	
à 9 h 30	Entrée des enfants
À 8 h 30	Les petits sont conduits à la classe (<i>sic</i>) pour apprendre les pièces pendant que les grands écrivent sur leur ardoise jusqu'à 9 h 30.
À 9 h 30	Réunion des enfants au préau.
À 9 h 45	Entrée en classe.
10 h 45	Dîner.
11 h 15	Récréation libre jusqu'à midi à la cour en été et au préau en hiver.
12 h 30	Réunion des enfants au préau pour y être lavés.
1 h.	Lecture pour les grands au préau, pendant que les petits apprennent l'alphabet au pupitre dans la classe.
2 h 30	Réunion des enfants au préau pour être placés par ordre comme le matin.
2 h 45	Entrée en classe.
3 h 15	Collation ou goûter.
4 h.	Sortie.

Source: Salles d'Asile tenues par les Soeurs de la Charité de Montréal... résumé des pages 4 - 5 - 6.

⁴⁰ *La Presse*, 23 mars 1898: «La salle d'asile Saint-Joseph».

⁴¹ *Journal*, 64.

⁴² *La Presse*, 11 novembre 1899: «La salle d'asile Saint-Joseph».

⁴³ *Journal*, 32.

⁴⁴ *Journal*, 64.

Mais on peut penser qu'on occupait les enfants, au début de la journée, avant que ne commencent les «exercices», à ces petits travaux utiles pour les autres oeuvres des Soeurs Grises.

La présence de Soeur Julie Gaudry à la direction des salles d'asile semble être indispensable au maintien des «exercices» de la méthode des salles d'asile. De 1869 à 1888, elle est en mission en Nouvelle-Angleterre et l'oeuvre se ressent de son absence. À son retour, le matériel des salles d'asile est abîmé, les traditions oubliées et les salles bien mal tenues. Elle n'a de cesse de faire le ménage, «le premier époussetage depuis trois ans»⁴⁵, de retaper le matériel didactique: «nous avons confiance qu'ils dureront encore 32 ans»⁴⁶ et de remettre à l'honneur les distributions de prix⁴⁷. Soeur Gaudry est heureuse de découvrir, grâce à M. Victor Rousselot, la «méthode Froebel dont le but est d'occuper les enfants en développant leur intelligence et leur inspirer le goût de l'invention au lieu de celui de la destruction qui est si commune dans le jeune âge: tricots, tressages, broderies, piquages, composition de mosaïque, constructions aux bâtonnets, aux lattes, aux blocs»⁴⁸, et se hâte de lancer ses petits enfants dans le bricolage qui remplace, à ce qu'il semble, le «parfilage» des débuts.

Cet ensemble d'activités est complété par un enseignement religieux intense bien typique de la spiritualité de l'époque. Voici la liste des sentences qui décoorent le préau:

- 1) Le salut est notre grande et unique affaire.
- 2) Le fils insensé est la tristesse de sa mère.
- 3) L'enfant qui fait pleurer sa mère est malheureux.
- 4) Le temps nous est donné pour travailler et souffrir.
- 5) Aimons Dieu puisqu'il nous a aimé le premier.
- 6) Aimez votre prochain comme vous-même.
- 7) Je n'ai qu'une âme, il faut la sauver quoiqu'il m'en coûte.
- 8) Le fils qui est sage est la joie de son père.
- 9) Celui qui afflige son père est couvert de honte.
- 10) La vie passe en un moment comme l'ombre.
- 11) Honorez votre père et votre mère.

et le corridor:

- 1) Dieu est ici.
- 2) Laissez venir à moi les petits enfants.

⁴⁵ *Journal*, 128.

⁴⁶ *Journal*, 130.

⁴⁷ *Journal*, 146.

⁴⁸ *Journal*, 102.

- 3) L'éternité pour nous reposer et jouir.
- 4) Nous comparâtrons tous au tribunal de Jésus-Christ⁴⁹.

Soeur Gaudry obtient beaucoup de succès avec ses récits tirés de l'Histoire Sainte. « Les enfants sont très impressionnables si on est soi-même pénétré du sujet que l'on traite. »⁵⁰ On multiplie les leçons sur le péché, sur la Passion, sur la conscience, sur la désobéissance, sur David et Goliath, sur le Temple de Salomon, sur la présence de Dieu, sur la mort, sur le martyr des Macchabées, etc.⁵¹. Régulièrement, un prêtre vient confesser les enfants. On y présente même les « petits de 4 ans, deux par deux. Ils sortaient en riant avec une médaille pour pénitence. C'était très drôle. »⁵². Soeur Gaudry écrit avec humour : « Le bon père Gaudin est venu confesser tous les grands pécheurs de la salle d'asile. »⁵³ Les fêtes de la salle d'asile sont toutes religieuses : la Chandeleur, le Sacré-Coeur, les Cendres, etc. Mais on a également coutume de fêter la Saint-Victor, la Sainte-Julie qui sont prétextes à de grandes réjouissances plus profanes. Au fond, cet enseignement religieux allait de soi dans le contexte de l'époque. Au demeurant, il n'occupe qu'une petite fraction de l'horaire quotidien.

Le projet pédagogique des salles d'asile ainsi que sa réalisation quotidienne doivent cependant être éclairés par les conditions concrètes dans lesquelles il a été vécu : locaux, clientèle, financement, personnel.

LES LOCAUX ET LA CLIENTÈLE

Les locaux sont vastes, aérés, ombragés, bien chauffés, mais ils sont surpeuplés. « Si nous pouvions recevoir tous les enfants qui se présentent chaque jour, nous en aurions plus de 400, écrivait déjà Soeur Gaudry en 1861, mais il serait impossible de le faire avec le peu d'aide que nous avons, de leur donner les soins nécessaires. »⁵⁴ Lorsque s'ouvre la salle d'asile Saint-Henri, à la fin de l'été 1885, « M. le curé annonça en chaire que les classes de l'asile s'ouvriraient le 1er septembre. Les parents ne se firent pas prier pour amener leurs

⁴⁹ *Journal*, 25.

⁵⁰ *Journal*, 26.

⁵¹ *Journal*, *passim*.

⁵² *Journal*, 133.

⁵³ *Journal*, 181.

⁵⁴ *Journal*, 47s.

enfants. Plus de 400 furent présentés.»⁵⁵ Le registre d'inscription de cette salle d'asile atteint le chiffre annuel de 604 durant l'année 1900⁵⁶. L'absence de registres précis pour chacune des salles d'asile ne permet pas de connaître les chiffres exacts pour l'ensemble de la clientèle, mais des notes variées puisées dans les archives permettent de dresser le tableau suivant :

TABLEAU 2
*Nombre d'enfants recueillis dans les salles d'asile
des Soeurs grises à Montréal*

Nom de l'Asile	Période	Nombre d'enfants	Moyenne quotidienne
Saint-Joseph	1858-1899	9 793	242
Nazareth	1861-1914	14 925	?
Bethléem	1868-1903	12 853	350
Saint-Henri	1885-1920	16 700	450
Sainte-Cunégonde	1889-1922	6 000	?

Source: ASGM, Fonds particulier à chaque salle d'asile.

Les chiffres de ce tableau sont incomplets. Néanmoins ils permettent d'affirmer que plus de 60 271 enfants d'âge pré-scolaire ont fréquenté les salles d'asile à Montréal entre 1858 et 1922. Les moyennes quotidiennes sont très élevées et la salle d'asile Saint-Henri semble avoir été submergée d'enfants tout au long de son existence.

Ces enfants sont également répartis entre garçons et filles : la moyenne des dix premières années à la salle d'asile St-Joseph est de 49 % de garçons et 51 % de filles⁵⁷. Ils sont accueillis dans des salles communes, contrairement aux orphelinats qui séparent garçons et filles.

Et quel âge ont ces enfants, entassés sur les gradins ? En 1859, la moyenne d'âge est de 4 ans et 8 mois. En 1860 elle baisse à 4 ans et

⁵⁵ ASGM, Fonds Asile Saint-Henri, *Historique de la fondation*, doc. 3. (*Ancien Journal*, vol. L).

⁵⁶ *Femmes du Canada*, op. cit., 357.

⁵⁷ Chiffres calculés d'après le *Registre de la Salle d'Asile Saint-Joseph*. ASGM.

2 mois et se maintient à ce niveau jusqu'à la fin des années 1860⁵⁸. Des enfants sont admis à 15 mois, voire un an ou six mois, mais ces cas sont exceptionnels.

La durée du séjour de ces enfants est fort variée. Quelques-uns n'y viennent qu'en passant, semble-t-il : 10 jours, un mois, trois mois ; mais d'autres fréquentent la salle d'asile durant plusieurs années. La durée de ces séjours a été calculée pour trois années, et on obtient le tableau suivant.

TABLEAU 3
Durée du séjour des enfants
à la salle d'asile Saint-Joseph

Durée du séjour	Nombre d'enfants		
	admis en 1859	admis en 1860	admis en 1865
1 à 3 mois	18.5 % (36)	17.6 % (42)	8.8 % (20)
4 à 10 mois	20.6 % (40)	12.1 % (29)	11.2 % (25)
11 à 30 mois	38.7 % (75)	43.5 % (104)	36 % (81)
plus de 31 mois	22.2 % (43)	26.8 % (64)	44 % (99)
Total	(194)	(239)	(225)

Source : ASGM, registre de la Salle d'asile Saint-Joseph.

Ainsi, les enfants semblent séjourner longtemps à la salle d'asile : 61 % y séjournent plus d'un an en 1859 ; cette proportion atteint 70 % dès l'année suivante et compte pour 80 % en 1865. De toute évidence, les parents ont pris rapidement l'habitude d'envoyer leurs enfants à la salle d'asile et les y laissent jusqu'à ce qu'ils aillent à l'école. La moyenne de la durée de séjour est de 18 mois en 1859, de 20 mois en 1860 et elle passe à 26 mois en 1865. On trouve même des cas exceptionnels : Marie-Louise Quesnel, admise à 15 mois en septembre 1865, demeure à la salle d'asile jusqu'en juillet 1871 ; Escildas Dufort, admis à 15 mois en septembre 1864, figure au registre jusqu'en avril 1870. Par contre, des enfants ne restent que quelques

⁵⁸ *Ibidem*.

jours: Joseph Labonté ne reste que 4 jours et Cécile Saint-Onge, la fille du bedeau Saint-Onge, dont les 4 frères et soeurs étaient restés plus de trois ans à la salle d'asile, n'y passe que 9 jours à l'âge de 3 ans. Sa «grande» soeur Éloïse, âgée alors de près de dix ans, va vraisemblablement s'en occuper à la maison⁵⁹.

Il est intéressant également de noter la date d'admission des enfants, dont fait foi le tableau 4:

TABLEAU 4
*Nombre d'enfants inscrits à la salle d'asile Saint-Joseph
selon le mois de l'année de 1859 à 1869*

Année	1859	1860	1861	1862	1863	1864	1865	1866	1867	1868	1869
Mois											
Janvier	—	4	5	2	14	8	4	8	21	13	7
Février	—	5	16	5	34	12	6	4	20	17	4
Mars	—	29	10	12	5	15	23	6	7	39	13
Avril	—	80	14	45	5	10	27	17	30	28	6
Mai	—	31	38	41	24	64	60	54	29	51	115
Juin	57	22	31	10	14	20	19	43	18	27	36
Juillet	32	24	4	1	5	2	6	9	—	—	1
Août	36	13	10	—	3	3	26	97	39	—	—
Septembre	—	4	8	47	57	37	53	57	47	72	87
Octobre	41	12	14	31	31	18	29	31	26	17	30
Novembre	13	7	5	—	8	6	1	12	17	11	15
Décembre	10	15	19	—	6	9	13	25	6	10	8

Source: ASGM, registre des admissions de la salle d'asile Saint-Joseph.

On constate que la salle d'asile Saint-Joseph a mis quelque temps avant d'adopter un calendrier fixe. En 1870 toutefois, le rythme est pris. La salle d'asile ouvre en septembre et elle n'admet plus d'enfants durant l'été tout en restant ouverte pour les inscrits.

⁵⁹ J'ai pu analyser le «cas» Saint-Onge grâce au métier exceptionnel du père, facile à repérer dans le registre.

En hiver, le nombre des inscriptions est toujours bas. Par contre, en avril et surtout en mai, les nouveaux affluent tout aussi nombreux qu'en septembre. Ces inscriptions printanières suggèrent fortement que c'est le travail saisonnier (grand-ménage du printemps, travail de couture, ateliers provisoires) qui incite les mères à faire garder leurs enfants à la salle d'asile en plus grand nombre, à cette époque de l'année.

Ces enfants sont-ils des pauvres? Le 29 avril 1862, Madame Poisson, inspectrice des salles d'asile en France, vient visiter la salle d'asile Saint-Joseph. Deux cent cinquante-deux enfants sont présents, et la visiteuse exprime l'avis «que d'après l'habillement, (...) ils devaient tous appartenir à la bourgeoisie». Les soeurs lui expliquent qu'au contraire le plus grand nombre appartient à la classe ouvrière. Madame Poisson, étonnée, leur apprend «qu'en France, les enfants pauvres étaient tous vêtus de blouses et portaient que des sabots»⁶⁰.

Il est malaisé, de fait, de connaître le statut économique des familles qui envoient leurs enfants à la salle d'asile. Soeur Gaudry parle habituellement d'enfants d'ouvriers, mais le curé Décarie parle autrement: Enfin, «les petits pauvres ont un asile»⁶¹, écrit-on après la fondation de la salle d'asile Saint-Henri en 1885.

Le registre de la salle d'asile Saint-Joseph nous renseigne sur le métier des parents, celui du père habituellement. Le tableau 5 nous informe sur les métiers les plus fréquemment mentionnés dans le registre:

TABLEAU 5
Métiers des pères des enfants
fréquentant la salle d'asile Saint-Joseph

	1859	1860	1861	1862	1863	1864
Journalier	13%	9%	23%	15%	17%	21%
Charretier	13%	11%	20%	11%	9%	8.5%
Menuisier	7%	16%	9%	14%	5%	8.5%
Cordonnier	6%	4.5%	4.5%	10%	7%	9%
Sous-total de la clientèle	39%	40.5%	56.5%	50%	38%	47%

Source: ASGM, registre des admissions de la salle d'asile Saint-Joseph.

⁶⁰ *Journal*, 64.

⁶¹ ASGM, *Fonds de l'Asile Saint-Henri*, Historique de la fondation.

Plus de 40% des enfants de la salle d'asile ont un père journalier, charretier, menuisier ou cordonnier. Les autres métiers les plus souvent mentionnés sont : tailleurs, peintres, marchands, charpentiers, forgerons, tonneliers, mouleurs, boulangers. L'absence de statistiques précises pour chacun de ces métiers ne permet pas de savoir si ces corporations sont sur-représentées par rapport à l'ensemble de la population montréalaise.

Sans autres détails susceptibles d'éclairer ces mentions, on ne peut conjecturer longtemps sur le revenu de ces ouvriers pour la période 1860-1864. Il s'agit vraisemblablement d'artisans indépendants, si on en croit les études actuelles, notamment sur les cordonniers et les charretiers⁶². On ne peut que regretter de n'avoir pas les registres subséquents à 1869.

Par contre, la situation des veuves est plus éclairante. Le tableau suivant décrit cette situation.

TABLEAU 6
*Occupations des veuves qui envoient leurs enfants
à la salle d'asile Saint-Joseph*

	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69
Veuves (sans spécification)	2	13	—	15	20	3	5	—	—	—	—
Veuve couturière	—	2	1	1	—	2	11	15	12	9	8
Veuve journalière	—	—	—	—	2	4	13	11	4	9	11
Veuve revendeuse	—	—	—	—	—	2	—	4	—	1	1
Autres (modiste, laveuse, ingénieure (sic), indépendante)	—	—	—	—	—	—	1	2	1	1	—
Total	2	15	1	16	22	12	29	32	17	20	20

Source: ASGM, registre des admissions de la salle d'asile Saint-Joseph.

⁶² Margaret Heap, « La grève des charretiers de Montréal, 1864 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 31, 3 (déc. 77): 371-395. Voir p. 375. Joanne Burgess, « L'industrie de la chaussure à Montréal: 1840-1870 — le passage de l'artisanat à la fabrique », *ibidem*, 31, 2 (sept. 77): 187-210. Voir p. 206.

Sauf en 1859 et 1861, les veuves sont relativement nombreuses à envoyer leurs enfants à la salle d'asile. On constate aussi qu'il s'agit en majeure partie de femmes de ménage (journalières) et de couturières, ce qui nous renseigne indirectement sur l'occupation des épouses des ouvriers dont les métiers figurent au registre. On peut également penser qu'un bon nombre de femmes sont occupées dans une entreprise familiale, ainsi que nous le révèlent les mentions suivantes: épicier, commerçant, marchand, hôtelier, maison de pension, tabaconiste, aubergiste, confiseur, voire saucissier.

On trouve également dans le registre quelques mentions de professions plus prestigieuses ou exceptionnelles: notaire, spéculateur, maquignon, orfèvre, typographe, tailleur de pierre, avocat, capitaine, pilote, artiste. Mais ces mentions sont peu nombreuses. Elles confirment toutefois cette phrase du prospectus des salles d'asile: «ces écoles sont cependant également fréquentées par quelques enfants de la classe aisée.»⁶³ Habituellement, ces rares enfants privilégiés adoptent un enfant pauvre avec qui ils partagent le repas du midi⁶⁴. Ainsi, habitue-t-on très tôt les enfants des classes privilégiées à avoir «leurs» pauvres.

LE FINANCEMENT DES SALLES D'ASILE

Ceci nous amène à aborder la question du financement des salles d'asile. Le prospectus de 1878 mentionne une allocation de la Législature Provinciale de 25 sous par mois par enfant; des frais assumés par quelques parents et des aumônes des Bienfaiteurs⁶⁵.

Un sondage dans les documents législatifs de la province de Québec, après 1867, permet d'avoir une idée de ces allocations gouvernementales.

⁶³ *Salles d'asiles tenues...*, *op. cit.*, 1.

⁶⁴ *Journal*, 123. Un autre document du Fonds de la salle d'asile Saint-Joseph laisse entendre que ce jumelage est fréquent: «À côté d'un enfant riche, à l'aise, se trouve souvent un enfant pauvre. Voyant qu'il est mieux servi que son voisin, de ses petites mains enfantines, (il) partage avec son petit compagnon. (ASGM, Fonds de l'Asile Saint-Joseph, Faubourg Saint-Antoine, Montréal. Salle d'Asile Saint-Joseph, historique).

⁶⁵ *Salles d'asile tenues...*, *op. cit.*, 3.

TABLEAU 7
*Quelques subsides accordés aux salles d'asile des Soeurs Grises
 par l'Assemblée législative du Québec*

Salle d'asile	Demandeur	Année	Montant
Saint-Joseph	Victor Rousselot	1872	\$430.
		1901	\$225.75
Nazareth	Victor Rousselot	1872	\$415.
		1875	\$230.
		1901	\$210.
		1911	\$210.
Bethléem	Alf. (<i>sic</i>) Tranche- montagne (curé de Saint-Joseph)	1874	\$400.
		1875	\$500.
		1901	\$262.50
Saint-Henri	?	1911	\$200.

Source: *Débats de l'Assemblée législative du Québec*, vol. I, II, IV; *Documents de la session*, 1868, 1869, 1870, 1872, 1873, 1874, 1901; *Statuts de la Province de Québec*, 1868, 1872, 1901, 1904, 1911. (Renseignements gracieusement colligés par Mireille Barrière, agent de recherche).

Le tableau précédent nous permet de constater que le gouvernement québécois a effectivement contribué au financement des salles d'asile au XIX siècle, mais que sa contribution était minime et décroissante. L'année 1901 semble marquer un tournant: les allocations deviennent fixes à partir de cette date. Ces renseignements fragmentaires ne seront toutefois véritablement analysés que lorsque des études plus fouillées sur le financement des oeuvres de bienfaisance et d'assistance, au Québec, seront disponibles⁶⁶.

Précisons ici que la salle d'asile Saint-Joseph présente un cas particulier puisque « pendant plusieurs années, son fondateur pour-

⁶⁶ La thèse de doctorat (Laval) de Huguette Lapointe-Roy sur l'histoire sociale de Montréal de 1831 à 1870, qui fait suite à sa thèse de maîtrise (McGill) *Paupérisme et assistance sociale à Montréal, 1832-1865*, devrait nous éclairer sur cette question. Voir, du même auteur, l'interview « Pauvreté et assistance sociale au XIXe siècle », *Relations*, no 455 (janvier 1980): 23-27.

voyait à tous ses besoins et payait les comptes» (...) «Après sa mort, les Supérieures jugeront à propos de l'annexer à l'Hospice»⁶⁷.

Mais le *Journal* de Soeur Gaudry permet d'affirmer que les salles d'asile comptent principalement sur le revenu des Bienfaiteurs. On multiplie les bazars : on en dénombre cinq à l'asile Saint-Joseph de janvier 1859 à février 61⁶⁸ ; et après cette date, on établit la coutume d'un bazar annuel. De plus, il semble qu'on table sur une autre forme de bienfaisance : des visiteurs sont autorisés à assister à une démonstration des «exercices» de la salle d'asile et on compte sur leur étonnement et leur admiration pour délier les cordons de leur bourse. En fin de compte, les salles d'asile s'organisent autour de ces visites. Les asiliennes préparent les exercices en vue des démonstrations, lesquelles incitent les visiteurs à financer les salles d'asile. Il faut entendre S. Gaudry : «Aujourd'hui les visiteurs nous ont laissé respirer»⁶⁹ ; «nous avons donné trois séances»⁷⁰ ; «Mgr Taché nous a fait une visite à la vapeur.»⁷¹

La réputation des salles d'asile est grande : les visiteurs sont des ecclésiastiques, voire des évêques de passage ; des dames patronesses, anglaises ou françaises ; des américains, des ministres protestants ; les élèves du collège de Montréal, puis les séminaristes ; des religieuses des autres congrégations, des députés, des militaires, la mairesse de Montréal. Pour la seule année 1861, plus de 60 journées sont consacrées à de telles démonstrations.

Le 10 octobre 1862, la femme du gouverneur général, lady Monk, vient assister au spectacle⁷². Le 17 janvier suivant, c'est le général Paulett qui fait distribuer 60 petits fusils à capsules⁷³. On lui présente un exercice militaire qui l'enchanté : des soldats canadiens l'emportent sur des soldats américains, et les vainqueurs ressuscitent les vaincus pour les baptiser et leur ouvrir la porte du ciel. Après 1870, cet exercice deviendra un combat entre zouaves et garibaldiens et les enfants seront dotés de costumes appropriés. Il semble même que cette «séance» sera imitée dans les orphelinats où elle obtient beaucoup de succès⁷⁴. Un autre numéro apprécié consiste à

⁶⁷ *Journal*, 121.

⁶⁸ *Journal*, 1-24.

⁶⁹ *Journal*, 45.

⁷⁰ *Journal*, 46.

⁷¹ *Journal*, 48.

⁷² *Journal*, 70.

⁷³ *Journal*, 73.

⁷⁴ Les archives des Soeurs Grises comptent plusieurs photos de ces exercices militaires.

déguiser un petit bonhomme de 4 ou 5 ans en curé et de lui faire prononcer un sermon.

Dès le début aussi, on organise la fête des parents pour leur permettre d'assister aux exercices de leurs enfants. Ces fêtes ont lieu deux dimanches successifs, une fois «pour les papas», une fois «pour les mamans», attestant le fait qu'un grand nombre de mères sont au travail et ne pourraient assister à une fête un jour de semaine.

On a recours à d'autres formes de financement: on vend des photographies, (et ce dès 1863) prises à la salle d'asile; on vend des rafraîchissements aux fêtes, de la tire Sainte-Catherine le 25 novembre; on fait payer un prix d'entrée pour les séances annuelles⁷⁵. Bref, les salles d'asile sont perçues comme une oeuvre de charité, laquelle, à l'instar des autres oeuvres des Soeurs Grises, doit compter en partie sur la charité publique pour fonctionner.

LE PERSONNEL

Les responsables de l'éducation ne semblent pas impliqués par le réseau des salles d'asile. À part deux articles parus dans l'*Instruction Publique* en 1858 et en 1859 et la visite de M. Burer, inspecteur des écoles, le 5 avril 1861⁷⁶, on ne trouve pas trace, dans les archives, que les salles d'asile soient considérées comme des écoles. À part l'intuition et l'énergie de Soeur Gaudry, on ne trouve rien, dans les archives, qui ressemble à une concertation éducative quelconque. Il n'est nulle part question de normes, de critères d'admission, de programmes ou de contrôles, si ce n'est la mention de quelques contrôles médicaux⁷⁷. Pourtant, le système des salles d'asile avait suscité, en France, des règlements spécifiques sur toutes ces questions, dès le début de son existence⁷⁸.

Quand on considère le nombre de religieuses assignées au fonctionnement des salles d'asile, et ce, quel que soit le nombre d'enfants, on peut croire que la norme ait été un peu haute pour que les objectifs d'éducation fussent atteints. À la salle d'asile Saint-Henri, deux religieuses seulement accueillent les 400 premiers arrivants. À la salle d'asile Saint-Joseph, le nombre d'asiliennes n'a jamais dé-

⁷⁵ *Journal*, *passim*.

⁷⁶ *Journal*, 35.

⁷⁷ *Journal*, 46 et 158.

⁷⁸ *Encyclopédie de l'Éducation en France*, *op. cit.*, 579-582.

passé quatre et on dénombre 8 années où elles ne sont que deux⁷⁹. On comprend Soeur Gaudry : « Si la communauté ne me donne pas de secours je crains de succomber. »⁸⁰ On prend l'habitude de fermer la salle d'asile 3 semaines, en août, pour faire reposer les soeurs. Les enfants trouvent les vacances longues. « Si nous pouvions ne pas leur en donner du tout. Mais cela n'est guère possible : les Soeurs ne pourraient pas se soutenir d'une année à l'autre sans prendre quelque repos. »⁸¹

On constate aussi qu'elles n'y font pas de longs séjours⁸². De 1876 à 1902, 6 religieuses ne restent qu'un an à la salle d'asile Saint-Joseph ; 6 passent deux ans ; 5 ont des séjours de trois ans, 3 demeurent quatre ans et 4 seulement réussissent à y travailler plus de cinq ans en comptant l'infatigable Soeur Julie Gaudry que l'on trouve à son poste jusqu'à l'âge de 71 ans⁸³ ! Enfin, il n'y a nulle indication que les asiliennes reçoivent une formation spéciale. Leur seule formation se résume aux *Méthodes des salles d'asile* fournies par M. Rousselot⁸⁴.

LES SALLES D'ASILE SONT-ELLES DES GARDERIES ?

Les descriptions précédentes permettent d'affirmer que, dès 1860, à Montréal, se crée un réseau d'institutions comparables à un réseau de garderies. On aurait tort, toutefois, d'appeler « garderies », au sens actuel du terme, ces salles qui recueillaient durant le jour les enfants des milieux ouvriers.

Un ensemble de facteurs nous permettent d'avancer que les objectifs d'éducation pré-scolaire mis de l'avant par Soeur Gaudry d'après la méthode française des salles d'asile, ont dû être étouffés par le cadre dans lequel on a tenté de les appliquer : le très grand nombre des « petits enfants » ; le petit nombre des « asiliennes » ; la nécessité de recueillir des fonds en plaçant continuellement les enfants en spectacle devant les bienfaiteurs ; l'identification de l'institution à une oeuvre de charité dans tous les annuaires religieux⁸⁵ ;

⁷⁹ ASGM, *Obédiences de l'Hospice Saint-Joseph*.

⁸⁰ *Journal*, 49.

⁸¹ *Journal*, 94.

⁸² *Journal*, 51.

⁸³ ASGM, *Obédiences de l'Hospice Saint-Joseph* et *Notice nécrologique de Soeur Julie Gaudry*.

⁸⁴ Rappelons que ces livres sont introuvables chez les Soeurs Grises comme à la Bibliothèque nationale.

⁸⁵ Notamment, le *Canada ecclésiastique* et l'album prestigieux *Le Diocèse de Montréal à la fin du XIX^e siècle*.

l'absence de contrôle issu des organismes d'éducation, ainsi que cela s'était produit en France dès l'origine de l'institution ; l'immobilisme de la formule et son identification à une seule personne, soeur Julie Gaudry.

Il est significatif de noter également qu'après 1900 les salles d'asile semblent se transformer. Non seulement les allocations gouvernementales sont-elles diminuées et gelées, mais de plus, la clientèle semble se recruter plus exclusivement dans la classe ouvrière.

Progressivement, fréquenter la salle d'asile était devenu une triste nécessité à laquelle ne se résignaient plus que ceux qui s'identifiaient eux-mêmes à la catégorie des pauvres. Le travail des mères de famille, qui rendait nécessaire la salle d'asile, était une tare sociale, à l'instar des autres groupes marginaux dont s'occupaient les communautés charitables : enfants trouvés, vieillards nécessiteux, orphelins, aveugles, sourds-muets, aliénés, filles-mères. Cette situation était d'autant plus déconsidérée qu'il s'agissait vraisemblablement, dans la plupart des cas, d'un travail noir échappant à toute forme de contrôle : ouvrières à domicile, ateliers clandestins, service domestique, travaux occasionnels suscités par le « sweating system ». Comme l'écrivait déjà Chauveau en 1859 : « Il est vrai qu'une telle institution est susceptible d'abus, en déchargeant les mères de famille des plus doux soins, et surtout de ceux qui tendent à former pour la vie un si étroit attachement entre la mère et son enfant. C'est donc une oeuvre qui a besoin d'être limitée par la nécessité même et qui ne doit point s'étendre au-delà. »⁸⁶

LA FIN DES SALLES D'ASILE À MONTRÉAL

Après le début du XXe siècle, les salles d'asile vont se modifier sensiblement et peu à peu disparaître de la scène montréalaise. La mémoire collective, semble-t-il, s'est hâtée d'en oublier même l'existence.

Les faits d'abord. Le 7 avril 1902, Soeur Julie Gaudry apprend que la salle d'asile Saint-Joseph sera démolie. Elle commente :

Cette bâtisse était la plus considérable de la rue Saint-Jacques depuis la rue McGill jusqu'à Saint-Henri.

La gare du Grand-Tronc vis-à-vis de l'asile était bien petite. Il y avait beaucoup de clos de bois et des petites maisons qui ressemblaient à des chantiers. Aujourd'hui c'est une des rues les

⁸⁶ « Les premières salles d'asile... », *op. cit.*, 1.

plus commerciales. Nous sommes entourées d'hôtels, de restaurants, etc. Les chars électriques qui viennent de toutes les parties de la ville y circulent en grand nombre puis des véhicules de tous genres offrent de grands dangers à nos petits enfants qui sont obligés pour la plupart de traverser toutes ces (tracks). Toutes ces considérations judicieuses adoucissent le sacrifice.⁸⁷

Ainsi, la transformation du quartier en avait éloigné les habitants et la clientèle de la salle d'asile avait diminué. En juillet 1902, la salle d'asile Saint-Joseph, le modèle de toutes les autres, n'était plus qu'un souvenir.

En 1903, la C.E.C.M. est à la recherche de locaux pour ouvrir des écoles. La salle d'asile Bethléem est réquisitionnée pour servir de classes régulières⁸⁸.

En 1914, c'est au tour de Nazareth de fermer ses portes. Déjà en 1899, la salle d'asile avait été cédée à l'oeuvre des aveugles, alors en pleine expansion. Mais elle avait été reconstruite dans une aile attenante. En 1914, elle doit être fermée à son tour. Les magasins de la rue Sainte-Catherine en ont chassé une partie des habitants: sa fermeture est due à la transformation du quartier et à l'expansion de l'oeuvre des aveugles⁸⁹.

Restent les deux asiles de Saint-Henri et de Sainte-Cunégonde. Ces deux salles d'asile sont encore en pleine zone grise: elles sont d'ailleurs surpeuplées. En 1920, Saint-Henri est démolie. En 1929, on songe à la reconstruire. En définitive, il semble que la nouvelle construction servira principalement aux orphelins⁹⁰. Quant à la salle d'asile Sainte-Cunégonde, elle cède elle aussi des locaux à la commission scolaire en 1922. Mais jusqu'à l'incendie de 1951, elle servira également aux orphelins qu'accueille par la suite l'institution⁹¹.

Le déclin des salles d'asile à Montréal est difficile à expliquer. On ne peut ici que proposer des hypothèses. La transformation des quartiers montréalais et l'expansion du réseau scolaire expliquent certainement qu'on ait fermé les plus anciennes salles ou qu'on les

⁸⁷ *Journal*, 192-193.

⁸⁸ ASGM, *Fonds de l'asile Bethléem*. Historique de la fondation.

⁸⁹ ASGM, *Fonds de l'institut Nazareth*. Historique de la fondation.

⁹⁰ ASGM, *Fonds de l'asile Saint-Henri*. Historique de la fondation. (*Annales de l'Institut*, septembre et octobre 1929).

⁹¹ ASGM, *Fonds de l'Hospice Sainte-Cunégonde*. Historique de la fondation. Document 15. Le document 13 laisse entendre qu'il y avait 86 enfants à cette salle d'asile en 1931, mais le témoignage de Soeur Charlotte Desranleau, s.g. confirme qu'il s'agissait d'orphelins pensionnaires, i.e. d'enfants de foyers séparés recueillis par l'institution.

ait transformées en écoles. Mais il m'apparaît que d'autres facteurs ont dû jouer.

La disparition des fondateurs a certainement eu une influence. La mort de Victor Rousselot a pu faire mettre de côté les objectifs éducatifs de la salle d'asile. Soeur Gaudry, en tout cas, regrette son départ car «les circonstances (ont) changé le cours des opinions»⁹². Déjà, entre 1870 et 1888, l'absence de Soeur Julie Gaudry avait fait mettre au rancart plusieurs des activités qu'elle avait instaurées. Durant ses dernières années, elle tente vainement de les ranimer. Lorsque Soeur Gaudry est mise à la retraite, en 1902, c'est la seule spécialiste des salles d'asile qui disparaît.

Par ailleurs, la transformation de la salle d'asile en école maternelle, en France, à l'époque de la 3^{ème} République et son insertion dans un système d'éducation laïque et laïcisant ont pu inciter les Soeurs Grises à se détacher d'un ensemble d'objectifs et de normes qu'elles n'avaient ni les moyens ni la volonté de réaliser. Les méthodes des salles d'asile sont introuvables aux archives des Soeurs Grises. Ces livres ont dû être brisés par l'usage et n'ont jamais été remplacés.

D'autre part, on observe, au début du XX^e siècle, une augmentation spectaculaire du nombre d'«orphelins». Pour faire face à la demande, les Soeurs Grises réquisitionnent les locaux existants pour les affecter aux groupes de plus en plus nombreux qu'on les presse d'accueillir: les vrais orphelins, les enfants donnés à l'adoption et les enfants abandonnés par leurs parents véritables. Sainte-Cunégonde et Saint-Henri, notamment, semblent avoir recueilli cette dernière catégorie d'orphelins, de même que la salle d'asile de Longueuil⁹³.

Le vocabulaire lui-même semble avoir évolué. L'expression «jardin d'enfants» apparaît, née des *kindergarten* de Froebel. Au Québec, cette expression devient rapidement *jardin de l'enfance* et désigne une institution particulière qui n'a rien à voir avec l'éducation pré-scolaire. Le *jardin de l'enfance* accueille les garçonnets de 6 à 11 ans dans des écoles-internats où ils font leur cours primaire. Le mot salle d'asile, de son côté, a tendance à disparaître: on lui substitue celui d'asile ou d'orphelinat. Les enfants continuent de s'entasser sur les gradins, mais ces groupes sont constitués de plus en

⁹² *Journal*, 131.

⁹³ En consultant le *Canada Éclésiastique* on constate que l'oeuvre des salles d'asile continue d'être mentionnée, mais qu'à partir de 1919 on ne fournit aucun chiffre sur le nombre d'enfants qui les fréquentent.

plus par des orphelins ou à tout le moins d'enfants qui reçoivent le gîte et le couvert en même temps que la surveillance quotidienne. Les religieuses qui les accueillent ne sont plus désignées sous le nom d'asiliennes. La dernière mention de cette fonction, dans les livres d'obédience, est de 1934 à l'asile Saint-Henri⁹⁴.

Peut-on penser également que les mères de famille sont moins nombreuses à devoir placer leurs enfants parce qu'elles travaillent? Cela est vraisemblable. Déjà en 1898, «la fête des mamans» n'a plus lieu le dimanche, mais bien le lundi, indiquant par là que les mères de famille sont moins nombreuses à aller travailler⁹⁵.

D'ailleurs on ne vient plus à la salle d'asile avec le même enthousiasme. Les jours de rentrée, en mai ou en septembre, sont des «jours de musique»⁹⁶ et on s'arrange pour que «les parents ne soient pas témoins des pleurs et des cris des petits nouveaux»⁹⁷.

J'é mets l'hypothèse que les parents qui étaient dans l'obligation de placer leurs enfants durant le jour en sont venus peu à peu à recourir à la solution de les placer définitivement à l'asile, rendant de ce fait la fréquentation de la salle d'asile encore plus odieuse. Les parents qui n'avaient pas cette obligation ont donc cessé d'y envoyer leurs enfants. La salle d'asile était devenue une solution extrême et non plus un lieu de développement pour les enfants d'âge pré-scolaire, comme l'avaient souhaité Soeur Julie Gaudry et le sulpicien Victor Rousselot: elle s'était transformée en orphelinat.

UN OUBLI DE L'HISTOIRE

Il reste que durant plus d'un demi-siècle, Montréal comptait plus de 1 200 enfants d'âge pré-scolaire qui étaient accueillis quotidiennement dans des salles d'asile⁹⁸ et que l'existence d'un tel service, dans les quartiers ouvriers, rendait le travail des mères moins problématique.

Il me paraît curieux que cette institution ait été presque invisible, à ce qu'il semble. La grande enquête fédérale sur les rapports

⁹⁴ Témoignage de Soeur Marie Beaulieu, archiviste au provincialat de Montréal des Soeurs Grises.

⁹⁵ *Journal*, 163, 172, 184. Cette fête n'a rien à voir avec une «fête des mères» officielle instituée par le gouvernement britannique à la même époque.

⁹⁶ *Journal*, 187.

⁹⁷ *Journal*, 99-100.

⁹⁸ La compilation publiée dans les *Femmes du Canada, op. cit.*, pour l'année 1900 donne le chiffre de 2 259 pour l'ensemble du Québec. Montréal: 1839; Longueuil: 150; Québec: 150; Saint-Jean: 150.

entre le capital et le travail, en 1886, ne fait pas mention de cette institution, et pourtant la Commission s'était penchée spécifiquement sur le travail féminin et sur les problèmes qu'il occasionnait⁹⁹. H.B. Ames, dans son étude *The City below the hill*, ne mentionne pas l'existence des salles d'asile. Pourtant, la salle d'asile Saint-Joseph et la salle d'asile Bethléem sont justement situées dans le territoire qu'il décrit et analyse¹⁰⁰. Jean-Baptiste Gagnepetit, chroniqueur ouvrier à *La Presse*, appuie la recommandation du recorder de Montréal, en 1892, de créer des garderies pour les enfants des ouvrières¹⁰¹. Apparemment, on ne s'est pas avisé que les salles d'asile des Soeurs Grises étaient des garderies. Les femmes des quartiers ouvriers, elles, n'avaient pas mis de temps à utiliser le service. Terry Copp, dans son étude *Anatomy of Poverty*, ne fait pas davantage mention des salles d'asile¹⁰². Il faut dire toutefois que son analyse porte sur la période 1897-1929, période qui coïncide avec la transformation progressive des salles d'asile en orphelinats.

Ces milliers d'enfants, soumis aux exercices des salles d'asile et contraints de passer leurs journées sur les gradins et dans les préaux surpeuplés, ont pourtant dû intégrer des comportements, des opinions, des habitudes qui ont marqué des générations d'ouvriers montréalais. Pierre Vadeboncoeur écrivait en 1975: « Rien de comparable à notre mémoire paysanne n'existe, même de loin, en fait de souvenirs culturels collectifs (...) pour une représentation de la vie ouvrière. »¹⁰³ Il me paraît significatif que notre mémoire collective n'ait rien retenu de l'institution des salles d'asile, associée à des souvenirs désagréables: la pauvreté, l'exploitation de la classe ouvrière et cette réalité particulièrement honnie, le travail de la mère de famille.

Il me paraît également que l'institution des salles d'asile appartient à cet ensemble de mesures qui, à la faveur de la révolution industrielle, ont isolé progressivement les enfants du monde des adultes. En effet, Philippe Ariès a démontré comment « un long mouve-

⁹⁹ Fernand Harvey, *Révolution industrielle et travailleurs* (Montréal, Boréal-Express, 1978). — Susan Trofimenkoff, « One hundred and two muffled voices: Canada's industrial women in the 1880's », dans *Atlantis*, 3, 1, 67-82.

¹⁰⁰ H.B. Ames, *The city below the hill, 1897*. Réimpression: (University of Toronto Press, 1972).

¹⁰¹ Jean de Bonville, *Jean-Baptiste Gagnepetit: Les travailleurs montréalais à la fin du XIXe siècle* (Montréal, l'Aurore, 1975), 54.

¹⁰² Terry Copp, *Classe ouvrière et pauvreté* (Montréal, Le Boréal-Express, 1978).

¹⁰³ Pierre Vadeboncoeur, « Préface » à *Jean-Baptiste Gagnepetit, op. cit.*, 10.

ment de privatisation a retiré [l'enfant] peu à peu de l'espace urbain qui cessait dès lors d'être un espace de vie épaisse où le privé et le public ne se distinguaient pas, pour devenir un lieu de passage, réglé par les logiques transparentes de la circulation et de la sécurité »¹⁰⁴. Ce qu'il nous faudrait découvrir maintenant, c'est ce que faisaient les enfants dans la rue, avant l'institution des salles d'asile. Vraisemblablement, un autre pan de la réalité montréalaise nous serait alors révélé.

¹⁰⁴ Philippe Ariès, « L'environnement urbain : l'enfant hors de la famille dans la cité », communication au Congrès international « L'enfant et la vie urbaine » (Montréal, 1979).